

Réponse de la Municipalité

à l'interpellation de Mme Sophie Michaud Gigon
déposée le 3 mars 2015

« *L'Orangerie peut-elle être aussi accessible aux Lausannois-e-s ?* »

Rappel

Le sculpteur Yves Dana loue depuis 1987 l'Orangerie de Mon-Repos. C'est un endroit magnifique inscrit à l'inventaire des monuments historiques. Il est réservé au seul usage de l'artiste. Seul un week-end par an, lors des journées Aperti, les gens peuvent visiter certains ateliers lausannois. Dans le cadre de l'Orangerie s'ouvre une nouvelle fenêtre d'opportunité, le bail devant être renouvelé en 2015 entre la Ville et Monsieur Dana.

Préambule

Monsieur Dana est l'unique locataire de l'Orangerie de Mon-Repos. Son bail est renouvelé d'année en année avec préavis de six mois pour le prochain terme (1^{er} janvier 2016).

Réponses aux questions posées

La Municipalité répond comme suit aux questions posées :

Question 1 : *La Municipalité a-t-elle envisagé pour l'Orangerie des fonctions complémentaires à celle d'atelier ?*

Au vu du rayonnement de cet artiste, des investissements qu'il a consentis dans ce bâtiment et de l'adéquation entre sa production artistique et le lieu qu'il occupe, espace de travail et d'exposition, la Municipalité soutient le principe de pérenniser le bail de Monsieur Dana.

Question 2 : *Es-t-il envisageable que le futur bail soit assorti d'une ouverture en journée au public ?*

La Municipalité soutient également le principe de procéder à une ouverture plus fréquente au public, d'entente avec Monsieur Dana, sous la forme par exemple de quelques dimanches par année.

Question 3 : *La Municipalité a-t-elle d'autres exemples d'accord de ce type à faire valoir ? Le cas échéant, peut-elle décrire les arrangements trouvés avec les locataires de bâtiments communaux dignes d'intérêt pour le public ?*

Certains lieux patrimoniaux, comme le Casino de Montbenon, la Salle Métropole, le cinéma Capitole, l'Opéra de Lausanne et son restaurant ou l'Hôtel de Ville, sont ouverts au public.

D'autres font l'objet de location comme par exemple, le Tribunal international du sport ou le Château de Béthusy. Ces objets peuvent difficilement supporter une ouverture au public en dehors des journées du patrimoine.

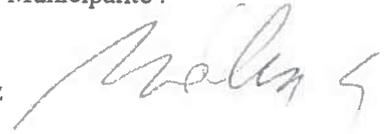
Enfin, la Villa Mon-Repos, dont les 2e et 3e étages accueillent des surfaces administratives destinées à la solidarité olympique, est aujourd'hui le lieu de réception de la Municipalité de Lausanne. Cette maison de maître du XVIII^e siècle est régulièrement ouverte au public, notamment dans le cadre de la Journée du patrimoine.

La Municipalité estime avoir ainsi répondu aux questions de Madame l'interpellatrice.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, à Lausanne le 13 mai 2015

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz



La secrétaire adjointe :
Sylvie Ecklin

